

Exemplier n°5 : Lucain
Portraits de magiciennes (3) : Érictho

1. *La Pharsale (La Guerre civile)*, VI, 507-569, trad. A. Bourgery : après la présentation des sortilèges thessaliens, celle de la sorcière Érictho.

<p>Hos scelerum ritus, haec dirae crimina gentis effera damnarat nimiae pietatis Erictho inque nouos ritus pollutam duxerat artem. 510 Illi namque nefas urbis submittere tecto aut laribus ferals caput, desertaque busta incolit et tumulos expulsis obtinet umbris grata deis Erebi. Coetus audire silentum, nosse domos Stygias arcanaque Ditis operi 515 non superi, non uita uetat. Tenet ora profanae foeda situ macies, caeloque ignota sereno terribilis Stygio facies pallore grauatur inplexis onerata comis : si nimbus et atrae sidera subducunt nubes, tunc Thessala nudis 520 egreditur bustis nocturna que fulmina captat. Semina fecundae segetis calcata perussit et non letiferas spirando perdidit auras. Nec superos orat nec cantu supplice numen auxiliare uocat nec fibras illa litantis 525 nouit : funereas aris inponere flammam gaudet et accenso rapuit quae tura sepulchro. Omne nefas superi prima iam uoce precantis concedunt carmenque timent audire secundum. Viuentis animas et adhuc sua membra regentes 530 infodit busto, fatis debentibus annos mors inuita subit ; peruersa funera pompa rettulit a tumulis, fugere cadauera letum. Fumantis iuuenum cineres ardentiaque ossa e mediis rapit illa rogis ipsamque parentes 535 quam tenuere facem, nigroque uolantia fumo feralis fragmenta tori uestesque fluentis colligit in cineres et olentis membra fauillas. Ast, ubi seruantur saxis, quibus intus umor ducitur, et tracta durescunt tabe medullae 540 corpora, tunc omnis auide desaeuit in artus inmergitque manus oculis gaudetque gelatos effodisse orbis et siccae pallida rodit excrementa manus. Laqueum nodosque nocentis ore suo rupit, pendencia corpora carpsit 545 abrasitque cruce percussa que uiscera nimbis uulsit et incoctas admissis sole medullas. Insertum manibus chalybem nigramque per artus stillantis tabi saniem uirusque coactum sustulit et neruo morsus retinente pependit. 550 Et, quodcumque iacet nuda tellure cadaver, ante feras uolucresque sedet ; nec carpere membra uult ferro manibusque suis, morsusque luporum exspectat siccis raptura e faucibus artus. Nec cessant a caede manus, si sanguine uiuo 555 est opus, erumpat iugulo qui primus aperto, [nec refugit caedes, uiuum si sacra cruorem] extaque funerae poscunt trepidantia mensae.</p>	<p>Ces rites criminels, ces charmes d'une engeance sinistre, la sauvage Erictho les avait condamnés comme trop pieux, et elle avait amené cet art souillé à des rites nouveaux. En effet c'est un sacrilège pour elle de courber sa tête macabre sous le toit d'une ville ou des lares, elle habite les tombeaux abandonnés et occupe des tertres dont elle a expulsé les ombres, elle qui a la faveur des dieux de l'Érèbe. Entendre les assemblées au séjour du Silence, connaître les demeures stygiennes et les mystères du Dis souterrain, ni les maîtres du ciel ni la vie ne le lui interdisent. Une maigre affreuse envahit le visage flétri de la sacrilège, et sa face terrible, inconnue du ciel serein, est empreinte d'une pâleur stygienne et alourdie de cheveux en désordre ; si un nimbus et des nuages sombres masquent les astres, alors la Thessalienne sort des tombeaux nus et cherche à capter les foudres nocturnes. Ses pas brûlent les semences d'une moisson féconde et son haleine infecte des brises qui n'étaient pas mortelles. Elle ne prie pas les habitants du ciel, elle n'amène pas de son chant suppliant la divinité à son secours ; elle ignore les fibres propitiatoires ; elle aime à mettre sur les autels les flammes funèbres et des encens ravis aux sépulcres incendiés. Les dieux célestes lui concèdent tous les forfaits dès les premiers mots de sa prière et ils craignent d'ouïr un second charme. Elle a enfoui dans la tombe des âmes vivantes et qui dirigeaient encore leurs membres ; et quand le destin leur doit encore des années la mort est contrainte de les saisir. Erictho a ramené de leurs tertres des défunts par un convoi inverse et des cadavres ont fui leur couche. Elle enlève du milieu des bûchers les restes fumants des jeunes gens et leurs ossements brûlants, la torche même que tenaient les parents et les morceaux du lit sépulcral d'où volait une noire fumée ; elle recueille les vêtements qui tombent en poussière et les cendres qui conservent l'odeur des membres. Mais quand les corps sont gardés sous des pierres où s'absorbe le liquide intérieur, et durcissent, vidés d'une moelle corrompue, alors elle s'acharne avidement sur tous les membres, plonge ses mains dans les yeux, se plaît à crever des globes glacés et ronge les pâles excroissances de la main desséchée. Elle a brisé de ses dents les lacs et les nœuds assassins, dépecé les pendus et raclé les croix, arraché les viscères battus par les pluies et les moelles cuites par les rayons solaires. Elle a enlevé l'acier enfoncé dans les mains, le pus noir dégouttant des membres et l'humeur amassée, et quand le nerf retient ses dents, elle y reste pendue. Auprès de tout cadavre qui gît sur la terre nue elle est assise avant les bêtes et les oiseaux, et elle ne veut pas dépecer les membres par le fer ni de ses mains, mais elle attend la morsure des loups pour arracher les articulations à leur gosier desséché. Ses mains ne sont pas lentes à commettre un meurtre s'il faut du sang vif, le premier qui sort de la gorge, et si les repas funèbres réclament des entrailles palpitantes. Ainsi par la blessure du ventre et non par où la</p>
--	--

<p>Vulnere sic uentris, non qua natura uocabat, extrahitur partus calidis ponendus in aris ; 560 et quotiens saeuus opus est ac fortibus umbris ipsa facit manes : hominum mors omnis in usu est. Illa genae florem primaevae corpore uulsit, illa comam laeua morienti abscidit ephebo. Saepe etiam caris cognato in funere dira 565 Thessalis incubuit membris atque oscula figens truncauitque caput compressaque dentibus ora laxauit siccoque haerentem gutture linguam praemordens gelidis infundit murmura labris arcanumque nefas Stygias mandauit ad umbras.</p>	<p>Nature l'appelait, elle arrache le fruit maternel pour le placer sur des autels fumants, et toutes les fois qu'il est besoin d'ombres sauvages et énergiques, elle-même fait des mânes : toute mort d'homme est utilisée. Elle arrache à un jeune corps le duvet naissant de sa joue, elle scalpe de la main gauche sa chevelure à l'éphèbe mourant. Souvent même, dans les funérailles d'un parent, la sinistre Thessalienne s'est couchée sur des membres chéris, appliquant un baiser, elle a mutilé la tête et desserré la bouche avec ses dents ; mordant la langue collée à la gorge sèche, elle fait passer un murmure entre les lèvres glacées et confie un secret sacrilège pour les ombres stygiennes.</p>
--	---

2. *La Pharsale*, VI, 667-684, trad. A. Bourgery : le *uirus lunare*.

<p>Pectora tunc primum feruenti sanguine supplet uulneribus laxata nouis taboque medullas abluit et uirus laeue lunare ministrat. 670 Huc quicquid fetu genuit natura sinistro miscetur. Non spuma canum, quibus unda timorist, uiscera non lyncis, non dirae nodus hyaenae defuit et cerui pastae serpente medullae, non puppim retinens euro tendente rudentis 675 in mediis echenais aquis oculique draconum quaeque sonant feta tepefacta sub alite saxa ; uon Arabum uolucer serpens innataque rubris aequoribus custos pretiosae uipera conchae aut uiuentis adhuc Libyci membrana cerastae 680 aut cinis Eoa positi phoenicis in ara. Quo postquam uiles et habentis nomina pestes contulit, infando saturatas carmine frondis et, quibus os dirum nascentibus inspuit, herbas addidit et quicquid mundo dedit ipsa ueneni.</p>	<p>Dès lors elle remplit d'un sang bouillant la poitrine ouverte par de nouvelles blessures, elle lave les moelles de leur corruption et leur fournit en abondance le virus lunaire. Elle y mêle tout ce que la nature a produit dans un sinistre enfantement. Il n'y manque ni l'écume des chiens qui redoutent l'eau, ni les viscères du lynx, ni l'épine rigide de l'hyène, et les moelles du cerf nourries de serpent ; ni la rémora, qui retient au milieu des eaux la poupe quand l'eurus tend les câbles, et les yeux du dragon, et les pierres qui résonnent sous l'aigle lorsqu'elle a pondu, ni le serpent volant des Arabes et la vipère née dans la mer Rouge qui garde les coquilles précieuses, ou la peau d'un céraсте libyen encore vivant ou la cendre du phénix placé sur l'autel de l'Orient. Après avoir mélangé les fléaux vulgaires avec ceux qui ont un nom, elle y ajouta des feuillages imprégnés d'un charme impie et des herbes qui, à leur naissance, reçurent la salive de sa bouche sinistre et tout le venin qu'elle-même a donné à l'univers.</p>
---	---

3. *La Pharsale*, VI, 719-749, trad. A. Bourgery : échec et menaces.

<p>Haec ubi fata caput spumantiaque ora leuauit, 720 aspicit astantem proiecti corporis umbram, exanimis artus inuisaque claustra timentem carceris antiqui. Pauet ire in pectus apertum uisceraque et ruptas letali uolnere fibras. A miser, extremum cui mortis munus inique 725 eripitur, non posse mori. Miratur Erictho has fatis licuisse moras, irataque Morti uerberat inmotum uiuo serpente cadauer, perque cauas terrae, quas egit carmine, rimas manibus inlatrat regnique silentia rumpit. 730 « Tisiphone uocisque meae secura Megaera, non agitis saeuis Erebi per inane flagellis infelicem animam ? Iam uos ego nomine uero eliciam Stygiasque canes in luce superna destituam ; per busta sequar, per funera custos ; 735 expellam tumulis, abigam uos omnibus urnis. Teque deis, ad quos alio procedere uoltu ficta soles, Hecate, pallenti tabida forma, ostendam faciemque Erebi mutare uetabo. Eloquar, immenso terrae sub pondere quae te 740 contineant, Hennaëa, dapes, quo foedere maestum regem noctis ames, quae te contagia passam noluerit reuocare Ceres. Tibi, pessime mundi arbiter, inmittam ruptis Titana cauernis, et subito feriere die. Paretis, an ille 745 compellendus erit, quo numquam terra uocato non concussa tremit, qui Gorgona cernit apertam uerberibusque suis trepidam castigat Erinyn, indespecta tenet uobis qui Tartara, cuius uos estis superi, Stygias qui peierat undas ? »</p>	<p>Quand sur ces mots elle a levé la tête et sa bouche écumante, elle voit l'ombre du corps étendu se dresser, effrayée des membres inanimés et des barrières odieuses de sa prison ancienne. Elle redoute d'entrer dans une poitrine ouverte, dans des entrailles et des fibres rompues par une mortelle blessure. Malheureux, à qui l'on arrache injustement le dernier privilège de la mort, celui de ne pouvoir mourir. Erictho s'étonne que ces délais soient permis au destin ; irritée contre la Mort, elle frappe d'un serpent vivant le cadavre immobile et à travers les fissures de la terre, ouverte par ses incantations, elle aboie contre les Mânes et rompt le silence du royaume :</p> <p>« Tisiphone, Mégère, indifférente à ma voix, vous ne poussez pas de vos fouets cruels à travers le vide de l'Érèbe l'âme infortunée ? Je vais vous attirer sous votre vrai nom et vous abandonner, chiennes stygiennes, dans la lumière d'en haut, vous suivre vigilante par les bûchers, par les cadavres, vous expulser des tombeaux, vous chasser de toutes les urnes ; et toi Hécate, avec ta figure pâle et décharnée, je te montrerai aux dieux près desquels tu as coutume de t'avancer sous un visage d'emprunt et te défendrai de changer ta face infernale. Je révélerai quels festins te retiennent sous l'immense poids de la terre, Hennéenne, quel pacte te fait aimer le lugubre roi de la nuit, à la suite de quel contact Cérès ne voulut pas te rappeler. Pour toi, le pire des arbitres de l'univers, je ferai brèche dans tes cavernes, j'y lancerai Titan et tu seras frappé d'un jour subit. Obéissez-vous, ou faudra-t-il m'adresser à celui dont le nom fait toujours trembler la terre ébranlée, qui voit Gorgone à découvert et châtiée Érynnis tremblante sous ses coups, qui occupe les régions du Tartare à vous invisibles, pour qui vous êtes les dieux d'en haut, qui viole ses serments sur les eaux stygiennes ? »</p>
--	---